Organisation panaméricaine de la Santé
Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional des Amériques

29e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINE

69e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA., du 25 au 29 septembre 2017

Point 8.7-I de l'ordre du jour provisoire

CSP29/INF/7
21 juillet 2017
Original : espagnol

I. PLAN D'ACTION SUR LES INCAPACITÉS ET LA RÉADAPTATION : ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Antécédents

1. Le présent document a pour objet d'informer les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) de l'état d'avancement dans l'exécution du *Plan d'action sur les incapacités et la réadaptation* qui a été approuvé en octobre 2014 (document CD53/7, Rev. 1 et résolution CD53.R12) *(1, 2)*. Il établit la base de la coopération technique à travers la Région pour le traitement de la question des incapacités et de la réadaptation en conformité avec le *Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées* et la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par les Nations Unies *(3, 4)*. Les autres antécédents sont constitués des résolutions et documents techniques de l'OPS/OMS ainsi que de la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées *(5)*.

Mise à jour sur les progrès réalisés

2. Les pays de la Région ont réalisé d'importantes avancées pour la mise en œuvre des objectifs compris dans les axes stratégiques d'intervention 1 et 2, ce qui a permis de renforcer la composante de réadaptation dans le modèle de soins de santé et son rapport aux soins primaires. De même, l'élaboration de programmes de santé ouverts à tous a été encouragée pour faciliter l'accès de toutes les personnes handicapées à tous les services de santé et améliorer leur qualité de vie. En ce qui concerne l'axe stratégique 3, on peut observer un progrès important dans la disponibilité des données sur les incapacités dans les systèmes d'information sur la santé, en particulier par le recours à la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, ce qui facilite la prise de décisions sur la situation réelle des conditions et des besoins des personnes handicapées en matière de santé.

3. Les données sur les États Membres (voir le tableau ci-dessous) ont été obtenues par le biais de rapports d'enquêtes, d'annuaires épidémiologiques et des pages web des ministères de la Santé. Conjugués aux rapports des missions techniques du personnel responsable élaborés par le Bureau sanitaire panaméricain, ces instruments constituent les principaux points de référence de l'élaboration du présent rapport.

Axe stratégique d'intervention 1 : Promouvoir l'équité dans le cadre des politiques, des plans et de la législation de la santé en matière d'incapacités afin de renforcer la gouvernance		
Objectif	**Indicateur, référence et cible**	**État d'avancement**
1.1	**1.1.1** Nombre de pays qui ont exécuté des plans nationaux sur les incapacités et la réadaptation en conformité avec les plans régionaux et mondiaux, ainsi qu'avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées et d'autres normes internationales connexes. Référence 2013 : 6 Cible 2019 : 14	En 2016, 13 pays de la Région disposent de plans nationaux spécifiques sur les incapacités et la réadaptation dans le secteur de la santé qui sont alignés sur les plans d'action de l'OPS et de l'OMS et d'autres normes internationales comme la Convention relative aux droits des personnes handicapées *(6, 7)*.
1.2	**1.2.1** Nombre de pays ayant une législation spécifique sur les incapacités en accord avec les instruments internationaux des droits de l'homme et les directives techniques de l'OPS/OMS. Référence 2013 : 6 Cible 2019 : 16	En 2016, 22 pays de la Région disposent d'une législation spécifique en matière de handicap en conformité avec les normes internationales des droits de l'homme *(6, 7)*.
1.3	**1.3.1** Nombre de pays avec la composante incapacités dans les plans de gestion du risque de catastrophes et de situations d'urgence. Référence 2013 : 1 Cible 2019 : 9	En 2016, huit pays de la Région disposent de plans spécifiques de gestion du risque de catastrophes et de situations d'urgence qui prévoient les besoins des personnes handicapées. En outre, six pays mentionnent, dans leurs activités relevant des programmes de gestion du risque en situation d'urgence et de catastrophes, la prise en charge des personnes handicapées *(8)*.

Axe stratégique d'intervention 2 : Renforcer le réseau de services d'adaptation et de réadaptation du secteur de la santé, ce qui inclut le recours à des dispositifs d'aide technique et la réadaptation à base communautaire		
Objectif	**Indicateur, référence et cible**	**État d'avancement**
2.1	**2.1.1** Nombre de pays qui ont atteint au moins 12 % d'accès aux soins pour les personnes handicapées dans le domaine de l'adaptation et de la réadaptation et les services sociaux. Référence 2013 : 0 Cible 2019 : 16	En 2016, seul un pays a informé qu'il avait atteint cet indicateur. À l'heure actuelle, un travail est effectué avec cinq autres pays dans l'évaluation de l'accès aux services d'adaptation et de réadaptation *(9, 10).*
	2.1.2 Pourcentage de pays qui ont incorporé la stratégie de réadaptation communautaire dans les programmes nationaux de réadaptation, suivant le tableau de l'OPS/OMS Référence 2013 : 3 Cible 2019 : 19	En 2016, la stratégie de réadaptation communautaire a été intégrée dans les plans nationaux de réadaptation de 12 pays de la Région (23 % des 52 pays et territoires). Trois autres pays ont commencé à planifier l'inclusion de cette stratégie dans leurs programmes nationaux de réadaptation *(10-14).*
	2.1.3 Pourcentage de pays qui fournissent des dispositifs d'aide technique pour les personnes handicapées comme une composante de leurs systèmes de prestation de services de santé. Référence 2013 : 6 Cible 2019 : 20	En 2016, 14 pays de la Région (26 % des 52 pays et territoires) ont inclus de manière explicite la fourniture de dispositifs d'aide technique pour les personnes handicapées qui en ont besoin dans le cadre des programmes nationaux de prise en charge des personnes handicapées *(10-14).*
2.2	**2.2.1** Nombre de pays qui ont formulé ou mis à jour des normes sur l'adaptation et la réadaptation. Référence 2013 : 3 Cible 2019 : 16	En 2016, 14 pays de la Région ont formulé ou mis à jour leurs normes et réseaux de services d'adaptation/réadaptation dans le secteur de la santé. Trois autres pays planifient actuellement leur réseau de services de réadaptation *(10-14).*

Axe stratégique d'intervention 3 : Promouvoir la production et l'analyse de données sur les incapacités et soutenir la recherche		
Objectif	**Indicateur, référence et cible**	**État d'avancement**
3.1	**3.1.1** Pourcentage de pays qui ont incorporé la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé dans leur système de certification du handicap. Référence 2013 : 6 Cible 2019 : 19	En 2016, 11 pays (21 % des 52 pays et territoires) ont intégré l'utilisation de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé dans la certification du handicap *(10, 15, 16).*
	3.1.2 Nombre de pays qui ont incorporé dans leurs systèmes de surveillance l'ensemble des indicateurs élaborés selon la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Référence 2013 : 6 Cible 2019 : 18	En 2016, 11 pays ont intégré l'utilisation des indicateurs fondés sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé dans leurs systèmes de surveillance *(10, 15, 16).*
3.2	**3.2.1** Nombre de pays qui incorporent de façon systématique dans le système d'information sur la santé des données sur les incapacités, ventilées par âge, sexe et origine ethnique (type de handicap, niveau de gravité, origine ou cause). Référence 2013 : 2 Cible 2019 : 16	En 2016, 10 pays de la Région ont intégré des données relatives aux incapacités dans leurs systèmes d'information sur la santé *(10, 15, 16).*
3.3	**3.3.1** Nombre de pays qui subventionnent au moins deux projets de recherche sur le handicap, l'adaptation et la réadaptation par année. Référence 2013 : 0 Cible 2019 : 14	En 2016, 6 pays de la Région disposent de programmes de financement qui privilégient la question du handicap et de la réadaptation *(10).*

Mesures à prendre pour améliorer la situation

a) Soutenir le travail commun du Bureau et des États Membres pour le développement et le renforcement des services d'adaptation et de réadaptation, des ressources humaines et des services nécessaires pour réduire l'écart sur le plan de l'accès à ceux-ci et améliorer la qualité des soins.

b) Elargir les services d'adaptation et de réadaptation décentralisés qui garantissent la couverture territoriale liée au réseau de services de santé, en particulier la coordination de ceux-ci avec les soins de santé primaires.

c) Soutenir la mise en œuvre et l'utilisation de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé pour en faire un instrument de renforcement des systèmes d'information et de surveillance, intégrer le fonctionnement et les incapacités dans les systèmes d'information sur la santé, améliorer l'information épidémiologique et promouvoir la recherche.

d) Promouvoir l'affectation de ressources conformément aux besoins établis et aux cibles arrêtées.

Mesure à prendre par la Conférence sanitaire panaméricaine

4. La Conférence est priée de prendre note du présent rapport et de formuler les recommandations qu'elle juge pertinentes.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur les incapacités et la réadaptation [Internet]. 53e Conseil directeur de l'OPS, 66e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3 octobre 2014 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2014 (document CD53/7, Rev. 1) [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible sur : http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=26733&Itemid=270&lang=fr

2. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur les incapacités et la réadaptation [Internet]. 53e Conseil directeur de l'OPS, 66e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3 octobre 2014 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2014 (résolution CD53.R12) [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible sur : http://iris.paho.org/xmlui/bitstream/handle/123456789/7650/CD53-R12-f.pdf?sequence=2&isAllowed=y

3. Organisation mondiale de la Santé. Projet de plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées : rapport du secrétariat [Internet]. 134e session du Conseil exécutif de l'OMS ; du 20 au 25 janvier 2014 ; Genève, Suisse. Genève : OMS ; 2014 (document EB134/16). [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible sur : http://www.who.int/disabilities/actionplan/fr/

4. Nations Unies. Convention relative aux droits des personnes handicapées [Internet]. Département des affaires économiques et sociales, Division de la politique sociale et du développement social, New York. New York : Nations Unies ; 2006. [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible sur : http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413

5. Organisation des États Américains. Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées [Internet]. Washington (DC) : OEA ; 1999 [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible sur : https://www.cidh.oas.org/Basicos/French/o.handicapees.htm

6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Panorama Social de América Latina 2012 [Internet]. Santiago (Chili) : New York : Nations Unies ; 2013 [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible en espagnol sur : http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/1247/1/S2012959_es.pdf

7. Políticas Públicas y Discapacidad. Derechos e Inclusión. Avances y Desafíos en América Latina. Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Quito (Équateur), 2015.

8. Política Andina en Salud para la prevención de la discapacidad y para la atención, habilitación/rehabilitación integral de las personas con discapacidad. Organismo Andino de Salud. Convenio Hipólito Unanue. Lima (Pérou) : ORAS-CONHU; 2010 [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible en espagnol sur : http://www.orasconhu.org/sites/default/files/Libro%20Politica%20Andina%20de%20Discapacidad_0.pdf

9. Segundo Estudio Nacional de Discapacidad 2015. SENADIS. Chili. Disponible en espagnol sur : http://www.senadis.cl/pag/355/1197/ii_estudio_nacional_de_discapacidad

10. Informes de viaje del Asesor Regional sobre Discapacidad y Rehabilitación NMH/MH – OPS. 2015-2016. Disponible sur demande auprès de l'Unité de santé mentale, Département des maladies non transmissibles, OPS.

11. Programme du ministère du Pouvoir populaire pour la santé du Venezuela. Disponible en espagnol sur : http://www.mpps.gob.ve/

12. Iniciativa de la Caja Costarricense de Seguro Social en el fortalecimiento de la atención primaria de salud incluyendo acciones básicas de rehabilitación. Disponible en espagnol sur : http://portal.ccss.sa.cr/portal/page/portal/GIT/Foro_Salud_Tics/Tab/Tab/1%20-%20Foro%202010-atenci%F2n%20primaria-equipamiento1.pdf

13. Iniciativa del Programa Nacional de Discapacidad del Ministerio de Desarrollo Social del Uruguay y apoyo del Ministerio de Salud y de la OPS/OMS para propiciar la inclusión de las personas con discapacidad. [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible en espagnol sur : http://www.mides.gub.uy/innovaportal/v/26562/3/innova.front/uruguay_sin_barreras

14. Iniciativa del gobierno peruano a través del Consejo Nacional para la Integración de la Persona con Discapacidad para generar condiciones que permitan mejorar la calidad de vida de las personas con discapacidad. Cuadernos sobre Poblaciones Vulnerables. N° 2, 2013. Ministerio de la Mujer y poblaciones Vulnerables, Perú [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible en espagnol sur : http://www.mimp.gob.pe/files/mimp/especializados/boletines_dvmpv/cuaderno_02_dvmpv.pdf

15. IVADEC-CIF. Instrumento de Valoración del Desempeño en la Comunidad, basado en la Clasificación Internacional del Funcionamiento, de la Discapacidad y de la Salud, elaborado por el Departamento de Discapacidad y Rehabilitación, Subsecretaría de Salud Pública del Ministerio de Salud de Chile para el proceso de implementación del Sistema de Calificación y Certificación de la Discapacidad en Red [consulté le 10 janvier 2017]. Disponible en espagnol sur : http://ssviqui.redsalud.gob.cl/?p=2800

16. 2016 Disability Statistics Annual Report. Durham, NH. Institute on Disability, University of New Hampshire, National Institute on Disability, Independent Living, and Rehabilitation Research (NIDILRR) 2016.

- - -